

Communiqué de presse

Mardi 20 mai 2025

A L'OCCASION DE CHOOSE FRANCE, ECOCEM ANNONCE DES INVESTISSEMENTS POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE NOUVELLES LIGNES DE PRODUCTION.



Dans la continuité de l'annonce en janvier 2025 de la construction de la première ligne de production d'ACT à Dunkerque soutenue par France 2030, Ecocem annonce un investissement complémentaire de 170 M€ de CAPEX pour la construction de 4 nouvelles lignes de production de cette technologie innovante.

Ces nouvelles installations industrielles se concentreront sur les zones de Fos-sur-Mer et de Dunkerque avec une mise à disposition des nouvelles capacités entre 2028 et 2030. La production totale d'ACT sera de 1,9 millions de tonnes par an à terme, engendrant une réduction des émissions de CO₂ de 800 000 tonnes par an et créant 60 emplois à terme.

La technologie ACT est le fruit de dix années de recherche et développement dans des laboratoires français et permet de produire du ciment dont l'empreinte carbone est réduite de 70% par rapport à la moyenne des ciments actuellement produits en France. L'enjeu est désormais le déploiement de sa production sur le territoire national. Cette ambition participera à la réindustrialisation de bassins industriels historiques et à la décarbonation de la filière cimentière française.

À l'occasion de l'événement Choose France ce 19 mai 2025, l'État Français et Ecocem se sont engagés à se rapprocher dans les prochains mois afin de trouver ensemble les moyens opérationnels et financiers pour mener à bien ce plan de déploiement industriel.

« Aujourd'hui l'Etat français au travers du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère de l'Industrie a montré sa motivation à accélérer et accompagner l'industrialisation d'ACT sur le territoire national. Les chantiers à venir des sociétés d'Etat pourraient être le catalyseur du déploiement de cette technologie. La France a l'opportunité de se placer en leader de la décarbonation ambitieuse du ciment » précise Conor O'Riain, directeur général d'Ecocem.

En savoir plus sur la technologie ACT : Développée sur près d'une décennie de recherche intensive, ACT est une avancée majeure dans la fabrication du ciment. Elle permet une réduction de 70% des émissions de CO₂ par rapport à la moyenne européenne des émissions du ciment. ACT atteint ce résultat en maximisant l'utilisation de matériaux alternatifs disponibles localement, connus sous le nom d'additions minérales (SCM : Supplementary Cementitious Materials), tout en offrant l'ensemble des caractéristiques de performance requises pour tout béton l'utilisant - notamment la durabilité, la maniabilité et la résistance mécanique et la performance-coût. ACT est une technologie exclusive qui utilise un mélange spécifique de minéraux et certains adjuvants combinés à une distribution granulométrique optimisée. Elle peut être produite dans presque toutes les cimenteries existantes sans investissement ou modifications significatifs et ne nécessite aucun changement dans les pratiques de mise en œuvre sur chantier.

À propos d'Ecocem :

Ecocem est un pionnier des technologies hautes performances permettant une réduction importante des émissions de CO₂ dans les secteurs du ciment et de la construction. Sa technologie innovante ACT permet de réduire de plus de 70 % l'empreinte carbone globale du processus traditionnel de fabrication du ciment. Depuis plus de 20 ans, Ecocem développe, fabrique et fournit du ciment et des solutions de construction bas carbone sur les marchés européens. L'entreprise opère depuis ses usines situées en France (Dunkerque et Fos-sur-Mer), aux Pays-Bas et en Irlande et produit annuellement plus de 2 millions de tonnes d'additions et ciment bas carbone. Du Grand Paris Express au stade Aviva de Dublin, en passant par la ligne ferroviaire à grande vitesse HS2 au Royaume-Uni, Ecocem a contribué à une réduction cumulée à ce jour de plus de 18 millions de tonnes d'émissions de CO₂.